

**LE VÉHICULE (à remplir par l'ancien propriétaire)**

(A) Numéro d'immatriculation du véhicule (E) Numéro d'identification du véhicule (B) Date de 1<sup>re</sup> immatriculation du véhicule

(D.1 Marque) (D.2 Type, variante, version) (J.1 Genre national) (D.3 Dénomination commerciale)

Kilométrage inscrit au compteur du véhicule : \_\_\_\_\_

Présence du certificat d'immatriculation :

OUI – numéro de formule 20 \_\_\_\_\_

(figure sur le 1<sup>er</sup> volet du certificat d'immatriculation de type AB-123-CD)

ou (I) date du certificat d'immatriculation \_\_\_\_\_

(si ancien format d'immatriculation de type 123 AB 45)

NON – Motif d'absence de certificat d'immatriculation : \_\_\_\_\_

**Ancien propriétaire**

Personne physique ou entreprise morale – Sexe : M  F

Personne morale

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_ N° SIRET, (le cas échéant)

Adresse complète : \_\_\_\_\_  
N° de la voie Extension (bis, ter, ...) Type de voie (avenue, etc.) Nom de la voie  
Code postal Commune

Certifie (veuillez cocher la case correspondante) :  céder  céder pour destruction

Le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ h \_\_\_\_\_ le véhicule désigné ci-dessus.

Je certifie en outre (veuillez cocher la case correspondante):

Avoir remis au nouveau propriétaire un certificat établi depuis moins de quinze jours par le ministre de l'Intérieur, attestant à sa date d'édition de la situation administrative du véhicule;

Que ce véhicule n'a pas subi de transformation notable susceptible de modifier les indications du certificat de conformité ou de l'actuel certificat d'immatriculation;

Que ce véhicule est cédé pour destruction à un professionnel de la destruction des véhicules hors d'usage (VHU) portant le n° d'agrément : \_\_\_\_\_. (Le numéro d'agrément VHU du professionnel acquéreur est obligatoire si le véhicule est une voiture particulière, une camionnette ou un cyclomoteur à trois roues. La liste des professionnels agréés est disponible sur <https://immatriculation.ants.gouv.fr>).

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature de l'ancien propriétaire,  
(Pour les sociétés : nom et qualité  
du signataire et cachet)

**Nouveau propriétaire**

Personne physique ou entreprise morale – Sexe : M  F

Personne morale

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_ N° SIRET, (le cas échéant)

Né (e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_  
N° de la voie Extension (bis, ter, ...) Type de voie (avenue, etc.) Nom de la voie  
Code postal Commune

Certifie (veuillez cocher la case correspondante) :

Acquérir le véhicule désigné ci-dessus aux dates et heures indiquées par l'ancien propriétaire;

Avoir été informé de la situation administrative du véhicule.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature du nouveau propriétaire,  
(Pour les sociétés : nom et qualité  
du signataire et cachet)

**LE VÉHICULE (à remplir par l'ancien propriétaire)**

(A) Numéro d'immatriculation du véhicule (E) Numéro d'identification du véhicule (B) Date de 1<sup>re</sup> immatriculation du véhicule

(D.1 Marque) (D.2 Type, variante, version) (J.1 Genre national) (D.3 Dénomination commerciale)

Kilométrage inscrit au compteur du véhicule : \_\_\_\_\_

Présence du certificat d'immatriculation :

OUI – numéro de formule 2 0 \_\_\_\_\_  
(figure sur le 1<sup>er</sup> volet du certificat d'immatriculation de type AB-123-CD)  
ou (I) date du certificat d'immatriculation \_\_\_\_\_  
(si ancien format d'immatriculation de type 123 AB 45)

NON – Motif d'absence de certificat d'immatriculation : \_\_\_\_\_

**Ancien propriétaire**

Personne physique ou entreprise morale – Sexe : M  F   
 Personne morale

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_  
NOM, NOM D'USAGE le cas échéant et PRÉNOM ou RAISON SOCIALE N° SIRET, (le cas échéant)

Adresse complète : \_\_\_\_\_  
N° de la voie Extension (bis, ter, ...) Type de voie (avenue, etc.) Nom de la voie  
Code postal Commune

Certifie (veuillez cocher la case correspondante) :  céder  céder pour destruction

Le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ h \_\_\_\_\_ le véhicule désigné ci-dessus.

Je certifie en outre (veuillez cocher la case correspondante):

Avoir remis au nouveau propriétaire un certificat établi depuis moins de quinze jours par le ministre de l'Intérieur, attestant à sa date d'édition de la situation administrative du véhicule;

Que ce véhicule n'a pas subi de transformation notable susceptible de modifier les indications du certificat de conformité ou de l'actuel certificat d'immatriculation;

Que ce véhicule est cédé pour destruction à un professionnel de la destruction des véhicules hors d'usage (VHU) portant le n° d'agrément : \_\_\_\_\_. (Le numéro d'agrément VHU du professionnel acquéreur est obligatoire si le véhicule est une voiture particulière, une camionnette ou un cyclomoteur à trois roues. La liste des professionnels agréés est disponible sur <https://immatriculation.ants.gouv.fr>).

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature de l'ancien propriétaire,  
(Pour les sociétés : nom et qualité du signataire et cachet)

**Nouveau propriétaire**

Personne physique ou entreprise morale – Sexe : M  F   
 Personne morale

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_  
NOM, NOM D'USAGE le cas échéant et PRÉNOM ou RAISON SOCIALE N° SIRET, (le cas échéant)

Né (e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_  
N° de la voie Extension (bis, ter, ...) Type de voie (avenue, etc.) Nom de la voie  
Code postal Commune

Certifie (veuillez cocher la case correspondante) :

Acquérir le véhicule désigné ci-dessus aux dates et heures indiquées par l'ancien propriétaire;

Avoir été informé de la situation administrative du véhicule.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature du nouveau propriétaire,  
(Pour les sociétés : nom et qualité du signataire et cachet)



[WWW.CARTEGRISE.COM](http://WWW.CARTEGRISE.COM)

**Service habilité par le Ministère de l'Intérieur depuis 2009**

## Vous êtes le vendeur du véhicule ?

Après la vente de votre véhicule, vous devez enregistrer en ligne la déclaration de cession de votre véhicule. La situation administrative de votre véhicule sera alors régularisée et nous ne serez plus responsable des PV de l'acheteur.

Effectuez votre déclaration de cession en ligne en cliquant sur le bouton ci-dessous :

Déclarer la cession de mon véhicule

## Vous êtes l'acheteur du véhicule ?

Après l'achat de votre véhicule, la législation en vigueur impose un délai de 30 jours pour mettre la carte grise à votre nom. Passé ce délai, vous êtes passible d'une amende de 4<sup>ème</sup> catégorie.

Mettez à jour votre carte grise en ligne en cliquant sur le bouton ci-dessous :

Déclarer le changement de propriétaire

